



Le 27 février 2025, à vingt heures quinze minutes en La Bigottière se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de BIGNON Véronica, Maire, convoqués le 22/02/2025

Nom des élus présents : BIGNON Véronica, LOUVEAU Thierry, JOLY-CRÉTOIS Valérie, MAURAS Thierry, REY Laurent, GENDRY Sébastien, Mme LECONTE

Absents excusés donnant pouvoir : Christine et JUSTOME Catherine donnant pouvoir à Mme LECONTE Christine

Absents excusés :-

Secrétaire de séance : JOLY-CRÉTOIS Valérie

Selon l'article L2121-15 du CGCT, le conseil municipal a adjoint au secrétaire élu, une secrétaire auxiliaire en dehors de ses membres et qui ne participent pas aux délibérations : Catherine Le Roi, secrétaire de mairie

Mme le maire constate que le quorum est atteint : Les membres présents à la séance sont au nombre de 7/10

Le Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 février 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Délibération	Objet de la délibération	Vote
2025-01	Délibération pour l'adoption du Compte Financier Unique 2024 (commune)	Délibération approuvée à l'unanimité
2025-02	Délibération pour le versement d'une subvention exceptionnelle pour un voyage scolaire organisé sur le RPI Alexain La Bigottière Saint Germain Le Guillaume	Délibération approuvée à l'unanimité
2025-03	Délibération renouvellement de la ligne de trésorerie	Délibération approuvée à l'unanimité
2025-04	Ouverture de crédits pour régler des factures avant le vote du budget	Délibération approuvée à l'unanimité

Le 28/02/2025,

La secrétaire de séance, Mme JOLY-CRÉTOIS Valérie et Mme Le Maire, Mme Bignon Véronica